

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017

2017 V. 40 Vœu rattaché à la délibération DLH 30 : « Boulevard du Général Martial Valin (15e) - Implantation de cirque - Autorisations d'urbanisme ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la délibération DLH 30 relative à une demande d'autorisation d'urbanisme pour l'implantation d'un cirque dans le 15e arrondissement sans que la moindre présentation de ce projet n'ait préalablement donné lieu à une information du Maire d'arrondissement ;

Considérant néanmoins l'intérêt porté par la Mairie du 15e pour ce projet en dépit de l'insuffisance des données figurant dans la délibération ;

Considérant que cette installation sera réalisée dans le square Carlo Sarrabezolles, site classé sur sa totalité en Zone Urbaine Verte au PLU ;

Considérant que ce square se trouve au cœur d'un quartier en pleine évolution avec l'implantation de France Télévisions, de l'HEGP, du Ministère de la Défense, de l'ensemble « Qu4drans » qui accueillera le groupe de presse Altice Media, et la rénovation complète du Parc des Expositions et de l'immeuble « SAFRAN » ;

Considérant la nécessité de réaliser des installations exemplaires en matière de développement durable, alors même que l'implantation de ce cirque, outre les nombreux problèmes techniques à résoudre, requiert l'abattage de 20 arbres ;

Sur proposition de Philippe GOUJON, Jean-François LAMOUR, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Anne-Charlotte BUFFETEAU, Daniel-Georges COURTOIS, des élus du groupe les Républicains et de M. Bruno JULLIARD, au nom de l'Exécutif,

Demande à Mme la Maire de Paris :

Qu'à l'occasion de son déménagement, le « cirque Diana Moreno-Bormann » réalise des aménagements afin que sa nouvelle installation soit exemplaire sur le plan du développement durable.

Qu'au-delà du remplacement des 20 arbres qui seront abattus, le square Carlo Sarrabezolles, fasse l'objet d'étude relative au réaménagement paysager.

Que l'œuvre de Franck Gehry et Sophie Calle intitulée « Le téléphone », juste restaurée, soit rapidement installée dans le square Carlo Sarrabezolles, en lisière du boulevard Martial Valin comme cela a été acté à l'issue d'une concertation entre la Mairie de Paris et la Mairie du 15e.